

Présents : M. Dupont – Mme Caligo (Psychologue IME E. Kruger) – M. Fromental (Chef de service HdJ/IME Kruger) – Mme Calais (Chef de Service IME Le Bosquet) – Mme Galtier (Directrice Adjointe/Chef de Service Passerelles) – Mme Constantial (Educatrice Spécialisée IMP) - Mme Roche Blouin (Parent) – M. Alla (Psychomotricien SESSAD Escalières).

**Compte-rendu de la réunion du 10/10/2019**

Lecture compliquée d'après le retour de parents.

Il est vrai qu'il s'agissait d'une approche scientifique et non d'échange sur les pratiques.

**PARCOURS, TEMPORALITÉ ET PROJECTION DANS LE TEMPS**

En quoi la temporalité traverse nos pratiques? Exemple des jeunes en IMPro, sur un temps d'accompagnement relativement court entre l'adolescence et l'âge adulte (texte de Nelly Caligo).

Question des passages comme la sortie d'un établissement pour un autre (ou parfois pour un retour à la maison), du primaire au secondaire, moments qui peuvent être mal préparés ou vécus comme abrupts, avec recherche de solutions, la gestion du manque de places.

Il y a différentes temporalités :

- Le aujourd'hui (la vie quotidienne) et celui du futur.
- Celle de la vie, de l'âge.
- Du développement des corps (avec l'adolescence par exemple).
- Administrative (exemple : la MDPH, la justice).
- Des institutions (les nôtres, l'école).

La temporalité de l'état civil (l'âge) est souvent différente de celle du développement des capacités altérées avec le handicap.

Exemple avec l'école où le jeune est dans sa classe selon son âge (10 ans = CM1/CM2 alors que son niveau est grande maternelle/CP).

Exemple entre l'âge du jeune et celui mis en avant par les tests et évaluations.

La question du changement, de la fin de l'accompagnement, se pose dans tous les services à Escalières :

- À la maternelle (UEM),
- À l'IMP,
- À l'IMPro,
- À l'UAJ,
- À l'HdJ,
- Au SESSAD.

Pour nous, ce changement doit être préparé avec le jeune, ses parents, mais il peut rester compliqué, réveiller des inquiétudes, se retrouver avec des solutions inadaptées ou inexistantes, devoir se projeter de plusieurs années en avant dans le temps.

L'apprentissage des passages se réalise à l'intérieur des établissements (exemple : fête des anniversaires, fête lors du départ « au revoir ») :

- IMP → de Arc en Ciel (les plus jeunes) vers les grands.
- IMPro → du G1 (plus éducatif) au G2 (plus préprofessionnel).
- Fête à l'occasion des 18ans, significatif de la majorité.
- Présentation des établissements adultes.

Le parcours d'une personne en situation de handicap n'a rien d'automatique, comparé à un élève qui va passer de la maternelle au primaire, au secondaire. Ce qui fait remettre en cause en permanence la continuité, pose la question de la rupture, du vide, de l'inquiétude.

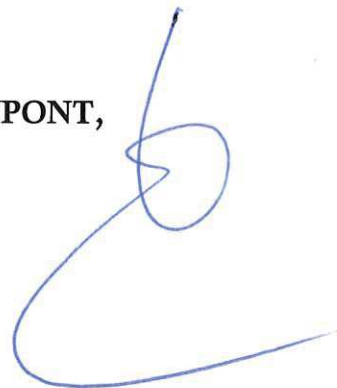
Les questionnements des parents et ceux des professionnels ne sont pas nécessairement synchrones, alors qu'ils peuvent être les mêmes et comparables.

Et il faut tenir compte des affects et de l'épuisement de certains parents.

---

*Prochaine réunion sur « le vécu des parents sur des questions de temporalité, du parcours de leur enfant », le Mardi 04/02/2020 à 18h00 sur le site Font Escalières (846 ancienne route d'Uzès à Nîmes), avec du grignotage et de la convivialité, en cherchant à inviter des anciens jeunes et/ou leurs parents pour qu'ils exposent leur vécu, leurs parcours.*

**Didier DUPONT,  
Directeur.**



## **Handicap et temporalité**

### **Comité éthique, le 06/12/2019**

En quoi la notion de temporalité traverse ma pratique de psychologue dans un service d'IMPro ?  
En quoi la question éthique interroge ma pratique professionnelle quand il s'agit d'accélérer, de ralentir, de synchroniser, de scander, de figer, de rythmer le rapport au temps du jeune dont on s'occupe, mais aussi celui de sa famille et de ses proches.

L'IMPro accueille des jeunes de 14 à 20 ans voire au delà en cas d'amendement Creton. L'équipe dans laquelle je travaille s'occupe des plus âgés, ceux qui ont entre 17 et 20 ans. Dès les premiers entretiens avec le jeune et sa famille, sont abordées les notions de majorité, le statut d'adulte à venir, d'autonomie, d'indépendance, de sortie de l'établissement, d'orientation... Cette période de fin de parcours dans le secteur de l'enfance, qui est très courte (3-4 ans) dans notre service, suscite rapidement de l'insécurité chez le jeune et chez sa famille, qui voient ainsi le temps se réduire, se dérober mais aussi s'accélérer, pour propulser du monde de l'enfance et de l'adolescence vers celui des adultes. C'est également le temps des réaménagements psychiques dans l'esprit de chacun, qui vient signifier que le temps est passé, qu'il s'écoule et qu'il faut avancer. C'est un temps nécessaire à l'élaboration, au réaménagement des représentations chez les parents concernant leur enfant devenu jeune majeur, jeune adulte, et concernant leur propre place de parent.

-Le temps d'un projet d'orientation, d'un projet de vie que l'on co-construit. L'on accompagne les familles à se projeter, à créer du projet, de la projection, à aller au delà de l'ici et maintenant, alors que souvent quelques années auparavant, le temps a pu s'arrêter par le fait de l'annonce d'un diagnostic de handicap. Quelque chose d'un scénario de vie dynamique s'est figé, s'est rompu, venant faire trauma. Très souvent la question de l'orientation vient réactiver des émotions douloureuses, où la question du handicap est à nouveau abordée, nécessitant de faire des deuils.

-Le temps qui modifie les corps : avec l'adolescence, le jeune grandit, son apparence évolue. Cela est le signe qu'il change, que le temps a une prise sur lui. Cet enfant qu'il a été n'est plus tout à fait le même et implique qu'une distanciation, un réajustement dans le rapport avec lui est nécessaire et doit s'opérer.

Dans le rapport avec les jeunes le plus en difficulté et en situation de dépendance les gestes de soins quotidiens, souvent très répétitifs, très ritualisés, peuvent donner l'illusion d'un temps qui s'est arrêté.

Tenir compte de ces signes de grandissement, de maturation (plutôt que la maturité), c'est accepter que le temps reprenne ses droits. Accepter de voir son enfant grandir est déjà le réinscrire dans un processus évolutif et de temporalité.

-L'âge développemental et l'âge chronologique : c'est une gymnastique intellectuelle au quotidien dans notre travail, où il est nécessaire de réajuster régulièrement nos représentations vis à vis des jeunes dont on s'occupe. Il s'agit de réajuster en permanence nos représentations afin de faire coïncider au mieux l'âge du jeune, ses compétences et son statut social. Ex le vouvoiement, la manière de s'adresser à lui, de lui parler, de favoriser son autonomie... Il s'agit d'accompagner sa famille également dans cette dynamique, dans une synchronisation.

-Préparer le jeune et sa famille à entrer dans le secteur adulte, c'est accompagner les visites dans les établissements. Certaines expériences peuvent être douloureuses comme le fait que le jeune côtoiera des adultes vieillissant.

-L'accès à la majorité et le changement de statut du jeune au plan légal, l'inscrit dans un projet de

vie à construire avec le plus souvent une vie indépendante. L'indépendance n'étant pas l'autonomie pour autant. Ce sont autant de concepts à analyser, à explorer, qui permettent le cheminement intellectuel du jeune et de sa famille.

Les démarches administratives qui jalonnent cette fin de parcours dans le secteur de l'enfance, inscrivent la temporalité au cœur des échanges et des préoccupations. L'entrée dans la majorité signe la fin de l'enfance. Réaliser des démarches pour faire reconnaître le statut d'adulte handicapé, c'est s'engager dans un projet futur qui va protéger le jeune. Demander une mesure de protection pour celui-ci, amène très souvent sa famille à se projeter dans une temporalité plus ou moins lointaine, avec des préoccupations sur leur propre fin de vie.

-Au sein de l'établissement, des temps de passages, comme des rites aident les jeunes à s'inscrire dans une temporalité vécue : le passage dans le service des plus grands, la cérémonie de remise d'un portefeuille (le plus souvent) aux 18 ans, la fête du départ très ritualisée du départ de ceux qui ont trouvé une place dans le secteur adulte.

La complexité reste de faire coïncider le temps nécessaire à chacun, la temporalité individuelle, le rythme de cheminement propre avec le temps qui s'écoule et qui pose les échéances. Il s'agit de protéger tout en aidant à accéder au principe de réalité. C'est sur ces points là que la question de l'éthique reste centrale.

Nelly CALIGO  
Psychologue